

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate



SADC
Société
d'aide au développement
des collectivités
DU BAS-SAINT-LAURENT

Depuis 20 ans, les SADC contribuent à freiner l'exode des jeunes au Bas-Saint-Laurent

Le 3 avril 2018 – Les huit Sociétés d'aide au développement des collectivités du Bas-Saint-Laurent dressent un bilan positif des actions réalisées au cours des vingt dernières années afin de freiner l'exode des jeunes en région.

Depuis 1997, les SADC du BSL ont investi **17 417 647 \$** permettant à **1263** jeunes de bénéficier d'une aide financière afin de créer leur propre entreprise, faire une acquisition ou de prendre la relève d'une entreprise existante, et ce, sans compter les nombreux projets d'expansion auxquels elles ont participé.

Ces contributions ont été consenties dans le cadre du programme **Stratégie Jeunesse** qui fête ses vingt ans d'existence. Ce programme permet à de jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 39 ans de bénéficier d'une contribution remboursable de 5 000 \$ à 25 000 \$ (sous forme de prêt personnel considéré comme mise de fonds personnelle) en plus de la possibilité d'obtenir un congé en capital (selon le cas) et intérêt pour une durée pouvant atteindre un maximum de 24 mois. Deux jeunes impliqués dans une même entreprise peuvent compter sur un montant pouvant atteindre au total 50 000 \$, ce qui constitue un bon coup de pouce à la mise en œuvre de tout projet entrepreneurial.

Non seulement les contributions financières représentent un apport important pour le développement de ces projets, mais l'assistance technique pour en assurer la réussite constitue également un atout majeur. Il n'est pas rare de voir ces jeunes entrepreneurs faire appel à nouveau à leur SADC pour obtenir une aide supplémentaire dans des projets d'expansion ou de modernisation. Les conseillers(ères) Jeunesse accompagnent aussi les promoteurs sous forme d'assistance au niveau du montage ou encore, de suivi financier ou de conseils touchant les différents aspects de la gestion.

Madame Geneviève Deraiche, propriétaire de l'hôtel le Gaspésiana à Ste-Flavie, apprécie grandement le support des SADC : « Plus qu'une aide financière, la Stratégie Jeunesse c'est avant tout la petite tape sur l'épaule dont j'avais besoin pour valider mon projet. Ma conseillère SJ a su voir plus loin que mon manque d'expérience et a pris en compte mon intérêt pour cette relève entrepreneuriale et mon désir de faire grandir cette entreprise.»

Bien souvent, la Stratégie Jeunesse a permis à des jeunes d'entreprendre des projets dans des créneaux inexistantes ou qui étaient peu occupés. C'est le cas, notamment, du secteur des microbrasseries qui a connu une croissance importante au Bas-Saint-Laurent ou de la production avicole qui était peu présente sur le territoire.

Le résultat est impressionnant lorsqu'on prend connaissance du bilan pour l'ensemble du Québec, soit : 8 048 entreprises créées par 9 751 jeunes. Globalement, les SADC ont investi 125 503 987 \$ dans des projets qui ont généré des investissements de 1 123 628 970 \$, un effet levier de 8,9. De plus, 11 789 emplois ont été directement créés et 23 156 autres maintenus. Au-delà de toutes attentes, le taux historique de pertes après 20 ans est de seulement 4,3 %. (Source : Réseau des SADC et CAE)

« La relève entrepreneuriale est sans aucun doute l'une des principales clefs pour favoriser le maintien de nos jeunes dans nos régions et pour dynamiser l'activité économique régionale. Assurer cette relève est une responsabilité collective et il faut lever notre chapeau aujourd'hui aux SADC du Bas-Saint-Laurent qui mettent en œuvre la Stratégie Jeunesse. Je les remercie et je les encourage à poursuivre leur travail afin de soutenir les jeunes entrepreneurs de chez nous », Rémi Massé, député d'Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia.

Rappelons que le programme Stratégie Jeunesse est né d'une collaboration entre le Réseau des SADC/CAE et de Développement économique Canada (DEC) pour les régions du Québec.

Le président de la SADC du Témiscouata et vice-président du conseil d'administration du Réseau des SADC et CAE, monsieur Vallier Daigle, ne cache pas sa fierté: « Nous sommes assurés que la **Stratégie Jeunesse** mise en place par les SADC et le gouvernement fédéral a contribué à la rétention des jeunes sur le territoire bas laurentien. Pour ceux qui ont fait le choix de rester ou ceux qui sont venus s'établir, les moyens que nous leur avons offerts ont permis de développer des projets novateurs mettant en valeur leur créativité, tout en leur assurant une qualité de vie dans la région où ils ont choisi de vivre. Sans prétendre avoir résolu tous les problèmes liés à la migration des jeunes vers les grands centres, nous pouvons dire, fièrement, que notre apport a été important. »

À propos des SADC

Les SADC du Bas-Saint-Laurent font partie du Réseau des SADC et CAE. On compte 67 SADC et CAE répartis sur l'ensemble du territoire du Québec. Plus de 400 professionnels et 1000 bénévoles œuvrent depuis plus de 35 ans au développement économique des collectivités rurales.

-30-

Source :

Les SADC du Bas-Saint-Laurent

Yvanho Rioux, directeur
SADC des Basques
Tél. : (418) 851-3172

Brigitte Pouliot, directrice
SADC du Kamouraska
Tél. (418) 856-3482

Annie Fournier, directrice
SADC de la région de Matane
Tél. (418) 562-3171

Guy Côté, directeur
SADC de La Matapédia
Tél. (418) 629-4474

Patrick Otis, directeur
SADC de La Mitis
Tél. (418) 775-4619

Yvan Collin, directeur
SADC de la Neigette
Tél. (418) 723-2514

Gilles Goulet, directeur
SADC de la MRC de Rivière-du-Loup
Tél. (418) 867-4272

Serge Ouellet, directeur
SADC de Témiscouata
Tél. (418) 899-0808